

pays. A quelque temps de là, le colonel Charassin et un certain nombre d'autres exilés avec lui voulurent exécuter une résolution semblable. La fortune leur réservait, à ce moment où leurs maux allaient finir, son coup le plus fatal. Ils revirent les côtes chères de la France, mais ils ne les touchèrent que pour y mourir. Le bâtiment qui les portait donna sur des brisants et vint se perdre corps et biens en vue même du port.

En diverses villes de l'Union Américaine, trop de Français ayant ou non fait partie de la colonie du Champ d'Asile, languissaient dans l'incertitude et la gêne pour qu'un autre essai ne fut pas tenté en leur faveur. Le lieutenant général Lefebvre-Desnouette sur la tête duquel pesait un arrêt de mort rendu par le conseil de guerre de Paris, se chargea de cette mission. Le Congrès, en indemnité du Texas, offrit à lui et à tous ceux qui seraient tentés de le suivre, autant de terrain qu'ils en désireraient dans la partie septentrionale de la province d'Alabama, à la condition néammoins de reconnaître la souveraineté des Etats-Unis. Le territoire ainsi offert était situé tout à l'opposite du Champ d'Asile, à une distance fort considérable de la mer et sur les bords de la rivière Tombeckbé. Déjà des colons Français habitaient isolément cette contrée : le nom de Toulouse (aujourd'hui Tuscalouza) donné à leur établissement attestait le souvenir qu'ils avaient gardé de leur patrie. Le général Desnouette et ses compagnons franchirent la distance qui les séparait du lieu qu'on leur avait cédé et fondèrent une colonie nouvelle sur les principales bases adoptées au Champ d'Asile. Le plan de la cité dont on jetait les premiers fondements fut tracé et on l'appela Aigleville. Durant deux années, on fit de grande efforts dans le but de décider la pros-